

1er RALLYE TOUT TERRAIN CIDRES ET POMMIERS

21,22,23 août 2026

Championnat de la Ligue du sport automobile de Normandie 2026

Document N° :

3 - 1

DECISION N° 1

Du Collège des Commissaires Sportifs

A la Direction de Course

Suite au blocage provoqué par le concurrent N° 287 dans l'ES 5, le Collège des Commissaires Sportifs, après avoir pris connaissance des documents fournis, concernant la demande de temps jugés comme étant le plus équitables, suivant l' pour les concurrents bloqués, suivant l'article 7.5.16 de la réglementation générale des rallyes, décide d'attribuer à ces concurrents les temps suivants :

N° 253	13.37.7
N° 285	13.37.0
N° 289	14.14.5
N° 279	15.09.5
N° 242	14.57.8
N° 198	11.27.6
N° 44	15.35.4
N° 117	13.50.4
N° 265	19.56.7

Signature

Le Président du Collège
Françoise MAWDSLEY
1653 / 1303

[Signature]

Membre du Collège	Membre du Collège	Membre du Collège	Membre du Collège
Christine FAULIN LECAT 126053 / 1344	Jean Yves FAULIN 11116 / 1314	Jean AUBERT (Secrétaire) 245502 / 1303	
<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

Remis :

A la Direction de Course

Date

Date

Affiché le :

23/08/26

à

à

Heure

Heure

12 H 35